

Vous avez des questions sur :
le prélèvement à la source,
votre déclaration d'impôt ou
vos revenus fonciers,
sur vos factures d'ordures ménagères ?

Un agent des Finances Publiques répond à vos questions

Chaque jeudi matin de 9h à 12h30 En mairie des Achards

À compter du jeudi 4 novembre 2021





